

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2019

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MÉRY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Thierry TRESSE, Olivier MITZNER, Maria Adelaïde CRÉTY, Robert ADAM, Pascal THIÉRY, Jean-Luc USCHÉ, Pierre MAUCOURT, Christine RASMUS (absente n'ayant pas participé au vote du point n°1 de l'ordre du jour), Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Néant.

ABSENTS NON EXCUSES : Damien JASPARD, Françoise KONIGSECKER.

Monsieur Jacky MERY prend la parole pour présenter ses vœux pour cette nouvelle année au nom de tout le conseil à Monsieur le Maire, faisant bilan de l'année 2018 et souhaite que les projets 2019 se réalisent (rénovation intérieure salle des fêtes, sécurité, éclairage public).
Monsieur le Maire adresse ses remerciements à tout le Conseil et à son tour présente ses meilleurs vœux, avec santé, pleine réussite, et mettant tout en œuvre pour que les projets soient réalisés avant la fin du mandat.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 28 Novembre 2018 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Thierry TRESSE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

2019 /01/01. METZ METROPOLE - APPROBATION DES STATUTS DE METZ METROPOLE

Suite au passage à la Métropole, Monsieur le Maire expose et présente au Conseil Municipal les statuts de Metz Métropole soulignant les compétences supplémentaires intégrées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 Décembre 2018 approuvant les statuts de Metz Métropole,

CONSIDERANT que l'adoption par Metz Métropole de ses statuts est subordonnée à l'accord du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (11 voix):

? APPROUVE les statuts de Metz Métropole.

2019 /01/02. METZ METROPOLE – CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE

Monsieur le Maire présente au Conseil la liste des groupements de commandes existants à la Métropole. Certaines de ces thématiques sont en cours de lancement pour 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte d'adhérer au groupement pour les thématiques proposées
- charge Monsieur le Maire de signer la convention correspondante.

2019 /01/03. VENTE DE TERRAIN

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande d'acquisition de terrain communal agricole situé Section 8 n° 59 d'une superficie de 1ha 28a 16ca au lieu-dit « Les Haranza »

Après discussion, le Conseil Municipal, par 11 voix Pour et 1 Abstention :

- ? accepte la vente de ce terrain ;*
- ? fixe le prix de vente à 4 500 € l'hectare ;*
- ? après consultation des agriculteurs installés sur la Commune ;*
- ? charge Monsieur le Maire d'effectuer les nécessaires, de signer l'acte de vente et tous documents y afférents. Frais notariés à charge de l'acquéreur.*

**2019 /01/04. DEMATERIALISATION – DISPOSITIF ACTES :
CONVENTION ET CONTRAT TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES**

VU la Loi n° 2015-6991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Décret n° 2016-146 du 11 Février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales.

CONSIDERANT la nécessité de déployer ce dispositif portant action de modernisation et de simplification ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

? Autorise la mise en place du dispositif ACTES au sein de la Commune de Marieulles-Verzon ;

? Autorise Monsieur le Maire à signer :

- d'une part, avec la Sté JVS-MAIRISTEM, opérateur de transmission homologué par le Ministère de l'Intérieur, le contrat correspondant ;*
- d'autre part, la convention ACTES de télétransmission avec la Préfecture de la Moselle.*

DIVERS :

- Projet d'une Unité de méthanisation sur la Commune d'Augny proximité zone artisanale de Sabré.*
- Véolia Eau : campagne de changement des compteurs restant à remplacer.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 31 Janvier 2019

Le Maire,

P.MUEL